



Enjeux

Dans le cadre de la réforme des études de santé, et afin de proposer l'accès à ces études de santé aux lycéens et lycéennes de profils variés, un parcours accès santé a été créé dans différentes licences. Ce parcours permet d'accéder à la 2ème année des études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie) et de déboucher ainsi sur l'ensemble des métiers associés à ces différentes filières (kinésithérapeute, sage-femme, chirurgien, pharmacien, dentiste...), ou de se diriger vers les métiers de la licence choisie.

Présentation du diplôme

Les licences proposant un « accès santé » à l'université de Nantes sont :

- Licence STAPS
- Licence Maths
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence Chimie
- Licence Sciences de la vie
- Licence Sciences de la vie et de la Terre
- Licence Informatique
- Licence Psychologie
- Licence Économie et gestion
- Licence Droit (à la Roche-sur-Yon uniquement)
- Le portail Humanités (regroupant les mentions : Lettres, Philosophie, Sciences de l'éducation, Sciences du langage)

La licence 1 accès Santé est une voie d'accès soit à la 2ème année des études de santé, soit à la 2ème année de Licence de la filière choisie. En conséquence, ce parcours spécifique de 1ère année permet aux étudiants de suivre une « option santé » comprenant des enseignements spécifiques préparant au concours d'entrée en 2ème année des études de santé en complément des enseignements de fondamentaux de la filière concernée. Les étudiants non admis aux études de santé mais ayant validé la 1ère année de Licence accès Santé pourront intégrer de droit la seconde année de formation de la Licence disciplinaire ou la seconde année de formation de la Licence accès Santé.

Les attendus

Cadrage national des attendus

- Disposer de compétences scientifiques
- Disposer de compétences en communication
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et de sciences humaines
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Rythme de la formation

La Licence 1 accès Santé se déroule sur une année et est organisée en deux semestres. Il est à noter que le redoublement se fait dans la première année de licence « classique » de la mention choisie mais que le redoublement en LAS1 n'est pas possible, que ce soit dans la même mention de licence ou dans une autre.

Les étudiants inscrits en L.AS 1 suivent des enseignements disciplinaires pour un total de 42 crédits ECTS (350h) et des enseignements en santé pour 18 crédits ECTS (150h). La validation des unités d'enseignement est effectuée via des examens terminaux et/ou des contrôles continus au cours du semestre.

Pour l'Option Santé, les étudiants peuvent bénéficier également d'un tutorat santé.

Organisation de la 1ère année et matières enseignées

Les enseignements disciplinaires de chaque Licence 1 accès Santé ont été pensés comme des enseignements de découverte de cette licence et pouvant être utiles aux étudiants qui seront admis à poursuivre leurs études en santé.

Les enseignements de santé permettent aux étudiants de découvrir des matières telles que la biochimie, la biologie cellulaire, la biophysique, l'anatomie, les bio-statistiques, l'histologie, l'embryologie, la santé publique, les médicaments, les sciences humaines et sociales ou encore la physiologie.

Que faire après ?

Poursuite d'études possible

Après une Licence 1 accès Santé validée, il est possible de poursuivre en 2e année des études de Santé (si admission au concours) ou de poursuivre en 2ème année de la Licence disciplinaire (parcours classique ou parcours LAS2).

S'il n'y a pas d'admission en 2ème année MMOP-K, les étudiants ont la possibilité de se présenter une seconde fois aux épreuves d'admission à la 2ème année des études de Santé en s'inscrivant en Licence 2 disciplinaire parcours accès Santé (L.AS 2).

En cas de non admission, les étudiants peuvent continuer leur cursus dans la Licence 3 disciplinaire. Toutes les poursuites d'études offertes par la licence choisie leur sont ouvertes.

Domaines d'activité possibles à l'issue des études

Les études de santé permettent de s'orienter vers des métiers en lien avec la Santé : médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie et kinésithérapie.

En fonction de la licence disciplinaire, les débouchés sont nombreux et variés : enseignement, recherche, administration, industrie pharmaceutique, industrie agroalimentaire, informatique appliquée, environnement, commerce, marketing, production, banque, assurance, carrières judiciaires...

